

La Lettre d'Espaces Dialogues

n°78 / 3^e trimestre 2017

QUELQUES MOTS...

« Les élus doivent faire preuve d'autorité morale : ils doivent encourager et vivre dans la pratique l'engagement à respecter et à promouvoir les droits de l'homme pour chacun. »

Thomas Hammarberg,

Rapport « Les droits de l'homme et des gens du voyage en Europe » janvier 2012

« Il faut prendre en compte les cas individuels, pas les chiffres... Il faut revenir à des politiques plus humaines et à un traitement décent des personnes. »

Thomas Hammarberg,

Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe d'avril 2006 à mars 2012

http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/11/20/thomas-hammarberg-la-france-ne-donne-pas-l-exemple_1120726_3224.html

Alors que la France, comme toute l'Europe, est confrontée à l'afflux de migrants, il nous a semblé utile de retracer le parcours initié en 2003 à Strasbourg par **Médecins du Monde**. Au départ, sa mission était l'aide aux exclus des soins, mais dès 2008, et avec l'appui de la municipalité dirigée par Roland Ries tout juste élu, s'ajouta celle de résorber les bidonvilles qui, avec l'arrivée des Roms de Roumanie et de Bulgarie s'étaient étendus à Strasbourg dès 2004. (page 1)

Nous avons été reçues par Rosine Lette, bénévole de longue date pour Médecins du Monde et à la **Ville de Strasbourg**, par Marie Dominique Dreyssé, adjointe en charge des Solidarités et par Jean Claude Bournez, responsable de la « Mission Rom ». (page 3)

Ces démarches, pas toujours faciles et aux étapes parfois mal comprises ont porté leurs fruits. Vous en trouverez le compte-rendu dans cette Lettre. Leur réussite démontre qu'il n'y a pas de fatalité et qu'une approche plus humanitaire et non exclusivement sécuritaire est possible ; c'est un peu d'espoir, alors que de nouveaux migrants se réinstallent cet été 2017 dans des campements illicites.

Espaces Dialogues est aussi, l'un des partenaires des « **Semaines de lutte pour l'égalité et contre les discriminations** » qui se dérouleront du 25 septembre au 20 octobre, dont nous vous invitons à découvrir le programme à venir et un aperçu des actions en direction la jeunesse (page 7), et à nous rejoindre pour une **découverte jeudi 5 octobre à 14h30** du 1^{er} **Parcours citoyen des mémoires et de l'égalité** mis au point avec d'autres associations. (page 8)

Enfin, **notre colloque « A la recherche du temps... »** se déroulera **Samedi 14 octobre de 9 h à 13 h** dans la Salle Blanche de la Librairie Internationale Kléber. Le programme, disponible dans cette Lettre, sera **mis en ligne et actualisé sur notre site**. (page 8)

Chantal DILLER, Présidente

Dans cette Lettre : Le bulletin d'adhésion ou de soutien 2017 pour celles et ceux qui n'ont pas déjà souscrit.

/ Médecins du Monde : Mission Roms et au-delà ... /

A une question posée récemment à une membre de Médecins du Monde (Mdm) sur

l'assistance et l'accompagnement des Roms à Strasbourg, la réponse fuse : « *Les Roms ? Nous ne les voyons plus !* » : cela nous a interpellés et donné envie d'en savoir plus. Rosine Lette, puéricultrice en retraite, bénévole de longue date à Mdm, évoque ici la

mission qu'elle a assurée pour ces populations.

Dès le début de l'entretien, Rosine Lette nous précise : « *Les bidonvilles ne datent pas de l'arrivée des Roms survenue à partir de 2004, date de l'aboutissement des négociations de la Roumanie et de la Bulgarie pour leur entrée dans l'Union Européenne.* »

Elle rappelle que la mission de MdM est l'accueil des plus vulnérables et des exclus de soins ce qui a très naturellement conduit l'association à être sollicitée par les Roms dès leur arrivée.

Très vite, deux populations sont identifiées :

- Celle qui vient pour s'intégrer et respecte les règles mais est souvent découragée... Certains repartent puis reviennent et du coup ne retrouvent plus leurs caravanes ce qui fait surgir des tentes appelées bivouacs. Sans ressource, ils sont réduits à faire la manche, dérivent souvent dans l'alcoolisme et les bagarres et risquent de tomber dans la sphère des marchands de sommeil ou les mafias... Au final ce sont les femmes et les enfants qui en pâtissent. Parfois les enfants avaient commencé une scolarité, mais les parents ont voulu repartir pour une raison ou une autre, et il arrive même que les parents reviennent seuls...
- Celle qui ne veut pas s'intégrer mais ne recherche que l'argent pour vivre à sa manière et ce n'est alors qu'en cas de vrai besoin qu'elle sollicite MdM.

Rosine Lette nous précise l'origine de ce qualificatif « Rom » qu'Espaces Dialogues avait ainsi présenté en 2014 dans sa lettre 64 :

« *Le générique « Rom » regroupe sous le même qualificatif diverses populations ayant pour origine commune le nord-est de l'Inde ; il désigne la population immigrée en Europe dès le XI^{ème} siècle, parlant « romani » et installée, au gré de l'histoire, dans les différents pays de l'Europe.*

« *En France, le terme « Rom » s'utilise le plus souvent pour désigner les ressortissants roumains et bulgares qui représentent environ 15000 à 20000 des 400 000 à 500 000 « Roms » présents sur le territoire, Français pour la très grande majorité. Ces personnes sont des citoyens européens non Français et à ce titre, comme tout citoyen européen, ont l'obligation de détenir une carte de séjour.* »

cf. sous <http://espacesdialogues.org/discriminations/>
Lettre ED 64 - 1^{er} trim 2014 : « *Stéréotypes, préjugés, discriminations : « Les Roms : Qui sont-ils ? »* »

Accompagner par étape la longue marche vers l'insertion

Dès **2003** MdM est chargée de mettre en place un travail de contact et de soins pour ces personnes au rythme d'un déplacement hebdomadaire sur ces lieux de vie ce qui permet un début de diagnostic. L'association recense alors 14 bidonvilles où vivent environ 450 personnes dans des conditions de vie déplorables et même dangereuses pour la santé. L'isolement et la menace d'expulsion empêchent toute intégration car l'accès au marché de l'emploi, avant le 1^{er} janvier 2014, est très limité. De ce fait, l'accès aux droits médicaux et sociaux de droit commun ne peut pas être assuré.

Dès **2008**, Rosine Lette prend l'initiative de mettre les enfants à l'école, considérant que cela fait partie de la santé. Des liens se sont ainsi créés avec l'Education Nationale notamment par un accueil en classes « allophones ».

C'est aussi cette année-là qu'un premier contact, relatif à ce problème de campement illicite et aux conditions de vie déplorables, se fait entre MdM et l'adjointe au maire Marie Dominique Dreyssé qui souhaite faire un diagnostic des personnes présentes dans ces bidonvilles pour envisager comment remédier à cette situation d'urgence.

Mais il faut attendre **2010** pour qu'un véritable cadre d'action puisse être défini par la Ville de Strasbourg. Un projet de stabilisation et de résorption des bidonvilles est lancé où MdM joue un rôle essentiel en coordination avec d'autres associations.

Dans son rapport « *Repenser la résorption des bidonvilles : l'expérience strasbourgeoise* », Morgane Bourgeois, stagiaire juriste auprès de la délégation Alsace Franche-Comté de MdM, décrit la situation en **2016** : « *450 personnes sont sorties de l'extrême précarité, elles ont des opportunités professionnelles, elles sont entourées et écoutées. Les bénévoles de MdM qui ont suivi ces familles depuis de nombreuses années témoignent de ces améliorations :*

- *Aujourd'hui, 125 personnes ont trouvé un emploi grâce au dispositif de réinsertion qui a mobilisé les travailleurs sociaux. 125 personnes c'est presque autant de familles qui peuvent espérer avoir accès à un logement, à la CMU et aux droits sociaux. Ces emplois sont en majorité*

des contrats uniques d'insertion (CUI). Certaines personnes sont en CDD ou en intérim et quelques-unes d'entre elles ont trouvé un CDI,
- 56 familles ont trouvé un logement,
- Toutes les familles prises en charge ont une couverture sociale ou sont en cours de régularisation (CMU ou AME),
- Tous les enfants sont à jour ou en cours de leurs vaccinations et sont tous scolarisés en écoles maternelles, élémentaires et collèges.
- Deux Espaces Temporaires d'Insertion (ETI) sont en activité : l'Espace 16, géré par l'association Horizon Amitié, accueillant 113 personnes et l'Espace Hoche, géré par la Croix Rouge Française accueillant 97 personnes. Un espace précaire mais stabilisé (suivi social, ramassage des déchets, toilettes sèches, scolarisation des enfants), dans lequel vivent 20 personnes, se maintient. Celui-ci a cependant vocation à disparaître très prochainement.

Médecins du Monde constate cependant que le parcours de soin est toujours problématique et insatisfaisant. Ce dernier n'est pas pris au sérieux et cela s'explique par la difficulté des personnes à changer leurs habitudes de vie : l'instantanéité de la demande étant toujours liée à l'urgence du besoin.

La prévention, médicale notamment, est un travail de fond qui a été entrepris par Mdm et qui a continué dans les ETI, mais ce travail prend du temps... » - Extraits de la publication Mdm « Repenser la résorption des bidonvilles : l'exemple l'expérience strasbourgeoise »

Evolution de la mission... vers d'autres publics

Cela amène Mdm à faire évoluer la mission dont Rosine Lette est toujours responsable : d'abord appelée « Mission Rom » puis « Mission Bidonville », elle est devenue depuis janvier 2017 « **Mission mobile de santé** ».

Le partenariat noué en 2008 avec la Ville de Strasbourg se poursuit donc dans ce cadre avec des objectifs davantage tournés vers la prévention que le suivi :

- L'éducation à la santé auprès des personnes en précarité. Cette action est menée d'une part auprès des personnes qui viennent chercher des colis alimentaires au Secours Populaire, et d'autre part vers l'aire d'accueil des gens du voyage sachant qu'il existe 18 aires d'accueil dans le Bas Rhin
- Le dépistage dans les deux cas de l'hypertension et du diabète.
- Et la poursuite de l'appui de Mdm pour la vaccination adulte et l'assistance au service de protection infantile, là encore pour la vaccination.

Ainsi, les publics concernés par cette mission évoluent aussi même si les contacts avec les Roms ne sont pas rompus notamment concernant la vaccination.

En effet si la Protection Maternelle et Infantile va seule vers ces populations le contact ne se fait pas mais il suffit de la présence de Rosine Lette, qui a acquis l'entière confiance de ces personnes, pour que tout s'arrange ! « Vous comprenez, nous dit-elle, ces gens ont tellement été discriminés que les contacts sont difficiles s'ils ne connaissent pas les interlocuteurs ».

Rosine Lette nous apporte des précisions sur ces publics et les actions conçues dans le cadre de cette mission « *Mobilité santé* ». Elle nous précise aussi qu'en cas de problème de langue, elle fait appel à l'association « *Migration – Santé* » qui facture ses services d'interprétariat, très efficaces d'ailleurs.

Ne pas confondre Roms avec Gens du voyage. Ces derniers sont parfois en situation de précarité d'un autre type. Ils vivent en caravanes très confortables ; beaucoup travaillent, mais ont une espérance de vie de 15 ans inférieure à la moyenne et ne viennent chez le médecin qu'en dernier recours. Ils ont une approche de la santé complexe car les maladies sont tabous, il n'y a pas de suivi gynécologique, ni de dépistage régulier.

Ne pas confondre non plus Roms et Migrants ou réfugiés. Ces deux derniers ne sont pas des citoyens européens et sont donc dans une situation bien plus précaire. Pour entrer dans le processus de demandeur d'asile, ils doivent s'enregistrer au foyer Notre Dame qui les oriente vers la Préfecture qui les réorientera vers l'association susceptible de les prendre en charge. Celle-ci les assistera pour l'obtention d'un logement et dans la demande pour bénéficier de la CMU sachant qu'une permanence d'accès aux soins de santé « *La Boussole* » a été mise en place par le CHU de Strasbourg en 2000 pour les patients en situation de précarité.

(<http://www.chru-strasbourg.fr/Vous-etes-patient/Vous-venez-en-consultation/Situations-particulieres/PASS-La-boussole>)

Ces populations ne devraient donc pas concerner Mdm qui est, malgré tout, sollicité par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) pour les familles logées dans un hôtel à Lampertheim qui du fait de l'éloignement ont des difficultés pour accéder à

l'hôpital. Ainsi MdM vient à eux avec le camping-car équipé pour les soigner au plus près.

Pour les SDF quelques jeunes médecins bénévoles ont monté depuis le mois d'avril une consultation médicale sur place près des Restau du cœur ou à la gare. Ainsi tous les dimanches matins et par roulement, ces bénévoles consultent dans le camping-car aménagé et distribuent les médicaments nécessaires sur ces deux lieux.

Restent les autres patients qui fréquentent de plus en plus MdM : des jeunes sans ressource donc sans couverture sociale, parfois clandestins et les personnes sous visa touristiques qui tombent malades durant leur séjour

Pour tous ces publics (environ 15 à 19 par jour), en situation difficile, MdM propose tous les matins médecin, infirmière, dentiste, assistante sociale – plus ponctuellement psychiatre, dermatologue, psychologue, gynécologue, podologue. S'ajoute le relais vers laboratoire, radiologue, spécialiste cardiologie, ORL qui prennent les patients gratuitement. Enfin existe une convention avec l'hôpital en cas d'impossibilité à faire par MdM avec prise en charge dans le cadre du service « *La Boussole* ».

L'accueil à MdM permet aussi d'orienter les personnes et de les aider, le cas échéant, à monter le dossier de demande de l'Aide Médicale d'Etat, indispensable autant pour ces personnes que pour protéger le reste de la population d'éventuelles maladies contagieuses.

Pour rappel : obtenir l'AME exige d'apporter la preuve de son identité, de sa présence sur le territoire depuis plus de 3 mois et d'avoir une adresse postale et une attestation sur l'honneur qui justifie d'un minimum de ressources.

La domiciliation postale n'est pas le plus simple alors même que les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont pour obligation de fournir une domiciliation postale mais ils sont très débordés. Certaines associations peuvent suppléer mais sont aussi très chargées...

Quand l'attestation de ressources est impossible, MdM justifie la situation qui explique les raisons de l'absence de ressource.

MdM a donc encore de manière marginale un rôle pour les familles qui vivaient dans les bidonvilles et qui n'étaient parfois pas Roms

mais ce public ne fréquente plus les locaux de MdM et la mission a ainsi pu évoluer vers la prévention. Cela n'empêche pas la fréquentation des locaux et du camping-car de rester importante et Rosine Lette souligne que, sans tous ces professionnels de santé bénévoles, en activité ou en retraite ces missions ne pourraient pas être assurées.

Compte rendu d'entretien
Liliane Amoudruz et Chantal Diller



/ La politique de la Ville de Strasbourg : Mission Roms /

En 2008, lorsque la nouvelle municipalité dirigée par Roland Ries s'installe à la tête de Strasbourg, Marie-Dominique Dreyssé est nommée adjointe aux affaires sociales, chargée des solidarités.

A cette époque, il existe un certain nombre de squats (et d'occupation sauvage de certains espaces publics) dont l'existence remonte à plus d'une quinzaine d'années. Ils sont fluctuants au gré des plaintes du voisinage et / ou d'interventions des forces de sécurité. La politique est alors orientée par le souci de la sécurité publique avec quelques actions de la Protection maternelle et infantile pour parer aux urgences en matière de santé. Il existe pourtant un acteur essentiel, régulièrement en contact avec ses populations, c'est l'association Médecins du Monde qui a pourtant du mal à bien les connaître vu la mobilité de ces gens.

Prise de conscience ... et premières mesures

L'ampleur de la situation dramatique de ces personnes surtout pour les enfants ou les jeunes filles ..., en errance et mal hébergées, interpelle. L'échec de la politique menée jusqu'alors amène MD Dreyssé et son équipe à imaginer une nouvelle approche : passer d'une vision presque exclusivement sécuritaire à une logique plus humanitaire à caractère social donc à entrer dans un processus orienté vers l'accueil et la protection.

Un événement conforte cette idée : le passage du Commissaire européen aux droits de l'homme Thomas Hammarberg qui achève à Strasbourg son parcours d'étude de la situation des Roms en France. C'est l'occasion pour le collectif « *Romeurope* » de demander la fermeture du site de Koenigshoffen.

Des rapports sur la situation des Roms en France sont publiés dans la foulée qui déclenchent l'arrivée de moyens de la Ville et de la DDASS mis à la disposition du service de MD Dreysse.

Alors se met en place une action de médiation grâce à l'association Lupovino qui va durer 9 mois car il faut connaître les populations et savoir leurs intentions.

A cette date, seule la ville de Nantes a mené une action sans résultat satisfaisant. Il va donc falloir emprunter une démarche intuitive à « bas bruit » pour éviter les passions, seul espoir pour progresser. « *C'est un sujet qui n'intéressait personne mais qu'il fallait régler* ».

C'est fin 2009 que se dessine l'idée d'un Espace Temporaire d'Insertion (ETI). L'expérience de Nantes a en effet fait comprendre que la seule mise à l'abri ne suffit pas, il faut un accompagnement pour aller plus loin, pour faire atteindre l'autonomie de vie et le travail, rôle que remplirait cet ETI.

Mise en place d'une politique d'accueil ...

En 2010, le discours de Grenoble fait réagir Roland Ries qui donne le feu vert pour expérimenter cet ETI ce qui va acter la démarche volontariste de la ville pour éliminer les bidonvilles de Strasbourg. Au même moment, le Conseil de l'Europe émet une déclaration qui va dans le même sens.

C'est en octobre 2011 qu'**Espace 16** (rue du rempart) ouvre avec une capacité d'accueil de 80 personnes. C'est la fin de deux des sites illégaux à Strasbourg.

Ce qui n'est pas si simple :

- Cela oblige à utiliser une procédure administrative « le référé », seule solution pour fermer un site illégal : elle permet de fixer une date butoir, de protéger la ville contre des procédures judiciaires, et va servir de déclencheur pour ces personnes pour qui le changement de vie n'est pas évident. Une manière un peu rude de les obliger à choisir mais c'est le seul moyen : *Dura lex sed lex !* Les personnes concernées ont été prévenues, le jour du déménagement les valises étaient prêtes et dès leur départ, les services de la ville purent procéder au nettoyage des lieux.

- Comme l'information avait circulé, 130 personnes se présentèrent alors que l'accueil n'était possible que pour 80 et il a fallu leur faire de la place.

- Pour l'une ou l'autre famille plus importante la ville a été obligée de trouver des appartements ce qui rendait l'accompagnement plus complexe.

Espace 16, est donc une structure d'insertion équipée de caravanes affectées aux familles, d'équipements sanitaires collectifs. Pour y être admis il faut signer une convention où chaque adulte s'engage à suivre un stage d'insertion qui comprend une période d'apprentissage du français puis un stage de 15 jours en entreprise conçu dans le cadre de chantier d'insertion et les enfants doivent être scolarisés.

L'accompagnement social est confié à l'association Horizon Amitié à qui la ville confie les missions suivantes : accueil et hébergement des familles Roms originaires de Roumanie et en insertion, accompagnement social personnalisé et familial dans sa globalité, gestion du site au quotidien, actions éducatives et pédagogiques individuelles et collectives.

Mais sans travail, impossible de sortir de cet espace car c'est le travail qui permet la régularité des ressources, l'accès aux droits sociaux notamment à la santé et au logement social.
(cf lettre ED 64 -mars 2014)

En août 2012, changement de président de la République. Après une série d'évacuations de campements illégaux sur le territoire national, une circulaire interministérielle «*relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illégaux*» signée de 7 ministres est publiée. Longue de sept pages, elle veut répondre au «*double objectif de fermeté en matière de sécurité et d'humanité dans la prise en charge des personnes*». L'apparition du mot «anticipation» dans l'intitulé traduit la philosophie globale de ce texte que doivent appliquer dès ce jour-là les préfets : «*Il vous incombe, en initiant le travail le plus en amont de la décision de justice qu'il est possible, de proposer des solutions d'accompagnement en mobilisant prioritairement les moyens de droit commun de chacun des partenaires. Cela suppose, dans une logique d'anticipation et d'individualisation, l'établissement, chaque fois que possible, d'un diagnostic et la recherche de solutions d'accompagnement, dans les différents domaines concourant à l'insertion des personnes (scolarisation, santé, emploi, logement/mise à l'abri...)*»
(http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf)

Résumons :

- Les décisions de justice doivent être respectées, mais dans l'idéal, une recherche de solution doit être amorcée dès l'instal-

lation d'un campement, avant même que la justice soit saisie.

- Le texte insiste aussi sur la coopération que doivent initier les préfets avec les autorités locales et la sphère associative, de même que sur le principe «*de la continuité de l'accès aux droits des personnes*» en matière de scolarisation, de santé, de logement.

- En matière économique, la circulaire lève deux mesures restreignant l'accès à l'emploi pour les Roms : la taxe de 700 euros que devait verser un éventuel employeur de Roms à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii); la liste des 150 métiers accessibles aux Roms est élargie.

Cette circulaire tombe à pic et apporte une assise solide à l'initiative prise par la ville de Strasbourg. Le Préfet rencontré dans la foulée comprend et accepte de travailler avec la ville et mobilise tous ses services. La légitimité nécessaire à la suite du processus imaginé par les services de MD Dreyssé peut trouver sa concrétisation au Conseil Municipal qui entérine le projet.

... à l'épreuve des réalités

1^{er} janvier 2013, une cellule de trois personnes est alors créée, animée par Jean-Claude Bournez. La mission Rom va pouvoir travailler officiellement de manière méthodique et stratégique.

En collaboration avec le Sous-préfet, cette cellule réunit tous les acteurs de l'insertion : Pôle emploi, Maison de l'emploi, Chantiers d'insertion...

Cela ne va pas être un chemin facile malgré l'appui de la ville et des services de l'Etat car les préjugés ne datent pas d'hier vis-à-vis de ces populations, sans compter la confusion entre gens du voyage, Roms de Roumanie...

L'adhésion des organismes de logement et des entreprises ne va se faire que très progressivement et tout n'est pas encore parfait en 2017 : préjugés, stéréotypes, discriminations ne s'envolent pas avec un texte...

Pour rappel : les Roms de Strasbourg sont des citoyens européens depuis le 1^{er} janvier 2004 de même que ceux qui viennent de Bulgarie ou de Hongrie, ce que ne manque pas de répéter JC Bournez à ses interlocuteurs que sont les entreprises d'insertion ou les organismes de logement social.

C'est le **2 janvier 2014** que les Roumains et les Bulgares acquièrent le droit de travailler partout en Europe à l'instar des autres

citoyens européens. Plus aucune restriction ne pèse sur leur droit à la libre circulation, tel qu'inscrit dans les traités européens. Celui-ci garantit le droit pour tous les citoyens européens de voyager, circuler, séjourner et travailler dans toute l'Union.

C'est le travail qui est la clé de l'autonomie et permet l'insertion sociale complète. Ce processus d'accès au travail est donc prioritaire. Il suppose d'avoir pu faire un diagnostic professionnel, un repérage des compétences, suivre des formations complémentaires proposées si nécessaire, parfois financées par le FSE (Fonds Social Européen). Une centaine de personnes ont pu entrer dans ces emplois d'insertion dont la durée peut atteindre 2 ans. Les deux métiers les plus courants sont ceux moins prisés par les autochtones : nettoyage industriel et ménage en hôtel. Le sérieux des personnes, hommes comme femmes, a été apprécié et cela a permis de pérenniser beaucoup d'emplois.

En matière de logement c'est avec une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) dont l'objectif est de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées, que le projet d'accès à un logement a pu être organisé de manière plus satisfaisante. Cela a permis de financer deux postes : l'un pour le diagnostic social, l'autre pour le suivi de l'installation dans le logement et la résolution des éventuelles difficultés rencontrées. Ainsi, 70 appartements ont pu être mis à disposition de familles et un seul cas a posé problème. (<http://www.financement-logement-social.logement.gouv.fr/les-maitrises-d-oeuvre-urbaine-et-sociale-mous-a1292.html>)

Alors bien sûr tout n'est pas encore parfait ! **Un deuxième ETI a dû être ouvert** pour poursuivre la fermeture des campements illicites. Seul un terrain militaire assez loin de la ville a pu être mis à disposition : **l'Espace Hoche** confié à la Croix Rouge. Cela a obligé à mettre en place des moyens de transport pour amener les enfants à l'école ou les parents au travail. La Ville consciente des difficultés de vie que cela pose, a mené un travail de repérage d'un autre lieu. Le temps de recherche d'un endroit non inondable, de l'acheter, de modifier le POS, d'exproprier... situé rue de la Villette à Cronembourg, il va pouvoir être équipé et ouvrira normalement pour l'hiver qui arrive.

Par ailleurs, l'objectif de fermeture en 2019 de l'Espace 16 ne pourra advenir que lorsque toutes les personnes qui l'occupent encore auront trouvé leur avenir. Pour la plupart, soit des personnes handicapées soit des personnes âgées seules, il faut imaginer d'autres solutions et accompagner d'une autre manière avec les services sociaux concernés, et des financements nationaux et européens.

Compte rendu d'entretien
Chantal Diller et Michèle Bousquet



/ Reconnaître les discriminations pour mieux les combattre /

« **Lutter contre les discriminations, c'est savoir les reconnaître et en prendre conscience et ce dès le plus jeune âge.** »

(in programme semaine de l'égalité (@))

C'est un des objectifs du parcours éducatif « **L'odyssée citoyenne** », destiné aux élèves de CE2, CM1 et CM2 et collégiens de 6e et 5e, conçu et animé par plusieurs associations (Ligue de l'enseignement, ASTU, Maison des potes, THEMIS, Lire et faire lire ...

Il est repris dès le 25 septembre pour la 5e année consécutive dans « **Les semaines de lutte pour l'égalité et contre les discriminations** » organisé par la Ville de Strasbourg.

Pour l'occasion, la Fabrique de Théâtre située quartier gare se métamorphose pour accueillir les classes ou les groupes et les plonger dans des ambiances propices à l'échange et à la découverte. Parmi les ateliers proposés, on peut citer : découverte de l'univers des handicapés, frise historique de la longue histoire des droits, « être » une fille, « être » un garçon ... la claque aux clichés, l'atelier théâtre forum, la cour des procureurs...

Cet univers est également ouvert aux parents ou au public au moins un samedi.

Voici le récit d'une conversation entre une grand-mère (Matal) et son petit-fils scolarisé en CM1 peu de temps après le passage de sa classe de CM1 dans ce parcours éducatif à l'automne 2016 :

GM : Alors quoi de neuf ?

PF : Avec l'école nous sommes allés en bus à des ateliers....

GM : Ah oui, raconte-moi ?

PF : Quand nous sommes arrivés, l'animateur nous a remis un carton de couleur à chacun que l'on devait s'accrocher autour du cou.

GM : Tu avais quelle couleur ?

PF : Rouge

GM : Et puis ?

PF : L'animateur nous a proposé de monter dans un bus mais il a précisé que les bleus ne pouvaient pas y monter.

GM : Ah bon et pourquoi ?

PF : Il ne nous l'a pas dit

GM : Vous n'avez pas demandé ?

PF : Non

GM : Et cela ne leur a rien fait ?

PF : Si

GM : Et tu n'as pas eu envie de rester avec eux pour les soutenir ?

Silence...

PF : ... Mais le bus était tellement beau !

Remarque : ce petit fils est actuellement passionné par tous les modes de transports collectifs surtout le tram et les trains mais les bus aussi l'intéressent.

GM : Et alors, après, vous avez fait autre chose ?

PF : Après on est entré dans une salle où il y avait un juge et on a dû s'asseoir. La maîtresse, elle, était sur une estrade pour être ... je ne sais plus le nom

GM : Le Procureur ?

PF : Oui c'est ça

GM : Et alors que s'est-il passé ?

PF : Le juge a appelé l'animateur devant un truc où il était debout devant le juge

GM : Ce truc, cela ne s'appelle-t-il pas la barre ?

PF : Oui, c'est ça

GM : Et qu'a dit l'animateur ?

PF : C'est d'abord le juge qui a parlé : il lui a dit qu'il avait appris qu'il n'avait pas laissé monter les bleus dans le bus et il lui a demandé pourquoi L'animateur a répondu que, dans sa famille, on n'aimait pas les bleus et c'est pour cela qu'il ne les avait pas laissés monter avec les autres. Tu comprends, Matal, c'est comme les blancs et les noirs !

GM : Ah oui ? Que veux-tu dire par là ?

PF : Eh bien les blancs ils ne voulaient pas que les noirs montent dans leur bus et d'ailleurs, ils interdisaient beaucoup de choses aux noirs

GM : Oui, tu as raison et alors qu'a dit le juge ?

PF : Le juge lui a dit qu'en France on n'avait pas le droit de faire cela, et que pour cela, on pouvait être puni. Puis il a demandé si l'un de nous voulait bien venir raconter comment cela s'était passé. Alors, Melissa est allée raconter que l'animateur les avait empêchés de monter et qu'elle trouvait que ce n'était pas normal

GM : Elle était de quelle couleur Melissa ?

PF : Rouge comme moi

GM : Et y a-t-il eu des bleus qui sont venus dire ce qu'ils pensaient

PF : Oui un seul et il a dit qu'il avait été triste de ne pas pouvoir monter dans le bus

GM : Et alors comment cela s'est terminé ?

PF : Le juge a dit quelle était la punition prévue pour avoir fait cela et avec la maîtresse nous avons dit que nous trouvions que ce n'était pas beaucoup

Mais déjà le petit-fils s'échappe vers une autre activité... Une autre occasion se présentera pour en reparler.

Chantal Diller



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS D'ESPACES DIALOGUES

* **Jeudi 5 Octobre à 14h30** : Parcours
citoyen des mémoires et de l'égalité
Rendez-vous dès 14h15 : **Place des Halles**
(Station Tram)

Une autre manière de découvrir sa ville !

Connaître une ville ce n'est pas seulement visiter ses monuments, arpenter ses rues et ses places. Une ville, c'est aussi un lieu de vie, d'échanges de toutes sortes et de rencontres multiples, avec ses habitants-tes, avec son histoire, avec ses projets. Créés par des associations engagées dans la démarche (*) dans le cadre des Semaines de l'Égalité et de la lutte contre les discriminations, **les Parcours citoyens des mémoires et de l'égalité** proposent un cheminement urbain pour découvrir où et comment Strasbourg combat l'oubli et les discriminations, valorisent les valeurs de la République "liberté", "égalité", "fraternité" et la culture artistique, scientifique, historique universelle, en l'inscrivant durablement dans son riche patrimoine.

(*) Les associations sont : Espaces Dialogues, la MESA, le MRAP, ... avec le soutien du service Animation de la Ville de Strasbourg

Parcours Rouge :

Départ : Place des Halles – Arrivée : Pont du Corbeau : 60 à 75 mn à pied, ou en vélo.

Inscription préalable recommandée :

sur : espaces.dialogues@free.fr ou
au : **06 98 03 24 26**

**Réservé en priorité aux membres 2017
d'Espaces Dialogues**

Pour mieux profiter de ce parcours, nous vous recommandons de vous munir de vos smartphone ou tablette sur lesquels vous aurez préalablement téléchargé (via Google) l'application gratuite « Monument Tracker Strasbourg ». Son utilisation sur le parcours est aussi gratuite.

Le **programme complet des Semaines de l'égalité 2017** sur le site www.strasbourg.eu

Programme complet et actualisé de la **Sortie**
sur le site : www.espacesdialogues.org

* **Samedi 14 Octobre de 9h à 13h :**
COLLOQUE

« **A la recherche du temps ...** »

à la **Librairie Internationale Kléber**
1 rue des Francs-Bourgeois, Strasbourg

Depuis toujours l'homme a été confronté au temps... il n'est qu'à voir les nombreux proverbes, expressions populaires, citations littéraires faisant référence au temps perçu tantôt comme un ami poussant à la sagesse - « *Laisser du temps au temps* » ou « *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage* », tantôt comme un défi incitant à la conquête - « *Time is money* », tantôt comme une fatalité - « *Le temps perdu ne se rattrape jamais* »... Aucune de ces références ne laissent indifférents-tes et sont souvent perçues comme des provocations à la condition humaine... et de plus en plus nombreux sont ceux qui se plaignent de l'accélération du temps.

Réalité, ou ressenti cette problématique du temps a incité Espaces Dialogues à engager une réflexion en organisant un colloque : « **A la recherche du temps ...** »

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Programme du colloque

9h - Accueil

9h30 - Introduction au colloque : **Chantal Diller**,
présidente d'Espaces Dialogues

9h45 - Approches philosophique et anthropologique de la notion de temps :

“ *L'accélération mène-t-elle à la catastrophe ?* ”
de **Jérôme Lèbre**, philosophe

10h30 - Questions de la salle

11h - Pause

11h15 - Paradoxes de la gestion du temps dans nos sociétés - Quel vécu ? :

“ *Libérer du temps dans l'entreprise* ” avec
Philippe Studer, inspirateur de stratégie

“ *Comment faire du temps un allié ?* ” de **Gilles Vernet**, auteur de « *Maman mourra un jour* » et de « *Tout s'accélère* »

“ *Quand les collectivités s'emparent du temps...* ”
avec **Eric Schultz**, adjoint au maire de Strasbourg,
vice-président de l'association nationale Tempo
Territorial et **Marie Jacquin Pavard**, cheffe de la
“Mission du temps et des services innovants”

12h30 - Echanges avec la salle

13h - **Séance dédicace** avec les auteurs

Programme plus détaillé du **Colloque** sur le
site : www.espacesdialogues.org



ESPACES DIALOGUES La Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG
Site : <http://www.espacesdialogues.org> Courriel : espaces.dialogues@free.fr
Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg, Vol LXXIV Dossier 107/1996
SIRET : 413 732 652 00016 Code APE : 913E